

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Vous êtes :

- Association étudiante labellisée
- Autre association
- Porteur individuel ou en groupe

Vous demandez :

- Subvention Culture Actions (CROUS)
- Subvention FSDIE (Université de Tours)
- Subvention composantes (UFR)

TITRE DU PROJET :

1. INFORMATIONS GENERALES

CONDITION A RESPECTER

Il est indispensable de vous référer à la notice d'accompagnement pour compléter le dossier de financement. Cette démarche implique de connaître les critères privilégiés et d'exclusions pour chaque subvention.

Le porteur du projet que vous allez désigner sera l'interlocuteur du service de la vie étudiante de l'université de Tours et du service culturel du CROUS Orléans Tours pour le suivi du dossier et la réception des courriers.

L' ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Tél./Port. : Courriel :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Nombre total d'adhérents : dont étudiants

Montant de la cotisation : €

LE PORTEUR DU PROJET

Nom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Téléphone :

Courriel :

2. LE PROJET

Titre du projet :

Projet tutoré ou relevant du cursus universitaire ? Oui Non

La nature du projet :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Culture artistique | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Solidarité (action d'entraide) | <input type="checkbox"/> Handicap |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Solidarité internationale |
| <input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Citoyenneté (lutte et sensibilisation) | <input type="checkbox"/> Représentation étudiante |
| <input type="checkbox"/> Numérique | <input type="checkbox"/> Autre : |

La forme du projet : (plusieurs choix possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Concert | <input type="checkbox"/> Journal / Radio |
| <input type="checkbox"/> Atelier éducatif | <input type="checkbox"/> Distribution alimentaire ou matériel |
| <input type="checkbox"/> Concours | <input type="checkbox"/> Voyage culturel |
| <input type="checkbox"/> Conférence-Débat-Forum | <input type="checkbox"/> Spectacle |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Festival |
| <input type="checkbox"/> Congrès associatif (Plafond 750€/an univ.) | <input type="checkbox"/> Projection cinématographique |
| <input type="checkbox"/> Soirée / Gala* (Plafond à 2500€) | <input type="checkbox"/> Autre : |

* Un rendez-vous préalable avec le SSU (Service de Santé Universitaire) est obligatoire pour les actions de prévention

Date(s) de réalisation :

Lieu(x) de la manifestation :

Descriptif détaillé du projet :

Les objectifs :

Le public visé :

Retombées en milieu étudiant :

3. VOTRE BUDGET PREVISIONNEL

Budget équilibré obligatoire (dépenses = recettes)

Ce tableau est à compléter **obligatoirement**. Le BVE ou le CROUS peuvent vous aider dans la budgétisation du projet.

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Acquis
FRAIS ADMINISTRATIF ET BANCAIRE		PARTICIPATION DE L'ASSO		
Assurances		Fond Propre		<input type="checkbox"/>
		Recettes liées au projet		<input type="checkbox"/>
FRAIS GENERAUX		Don / Crowdfunding		<input type="checkbox"/>
Déplacements		SUBVENTION PUBLIQUE		
Hébergement		Demandée au FSDIE (Univ)		<input type="checkbox"/>
Nourriture		Demandée au Culture-Actions (CROUS)		<input type="checkbox"/>
Location de salle		Demandé à la Composante ()		<input type="checkbox"/>
		Ville de Tours		<input type="checkbox"/>
ACHAT DE FOURNITURE		Ville de Blois		<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>
COMMUNICATION		FINANCEMENT PRIVE		
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>
CHARGE DU PERSONNEL				
IMPOTS				
Taxes (SACEM, SACD...)				
TOTAL DEPENSE	€	TOTAL RECETTE	€	
<i>Aide en nature</i>		<i>Aides en nature</i>		
<i>Contribution bénévole</i>		<i>Contribution bénévole</i>		
<i>Mise à disposition de biens</i>		<i>Mise à disposition de biens</i>		
TOTAL DEPENSE + Aide en nature	€	TOTAL RECETTE + Aide en nature	€	

RAPPEL IMPORTANT

Toute association ou tout étudiant percevant des subventions provenant du FSDIE et/ou de Culture-Actions et/ou d'une composante s'engage :

- A mentionner le soutien de l'Université, des composantes et du CROUS par l'utilisation de leur logo sur tous les supports de communication.
- A envoyer un bilan moral et financier détaillé du projet, accompagné d'une copie des factures, dans les six mois qui succèdent la clôture du projet.

Dossier de demande de subvention certifié exact, à Tours, le

Signature du Porteur de projet

Signature du Trésorier

**Consentement relatif à l'application du Règlement Général de
Protection des Données (personnelles) pour le dossier de demande de
subvention**

Pour le CROUS :

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service culturel de votre du CROUS et par le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier du Crous ou un prix national du CNOUS.

Les destinataires des données sont : les services culturels des Crous et le pôle politique de site et dynamisation de vie de campus du CNOUS

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant au dpo de votre Crous par mail ou par voie postale.

Pour l'université de Tours :

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier de l'université de Tours.

Les destinataires des données est le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant au dpo de votre Université par mail ou par voie postale.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>, ou par voie postale CNIL 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS cedex 07

« Lu et approuvé »

A _____, le

Signature